

AQPS



SCOOPYGA



SCOOPYGA



SCOOPYGA



APRH



SCOOPYGA

Vous aimez l'obstacle ? **REJOIGNEZ-NOUS !**

L'Association qui rassemble
éleveurs et propriétaires

Défendre une discipline chère aux AQPS nécessite des moyens et une forte représentation auprès des instances dirigeantes du galop.

Vous êtes éleveurs et/ou propriétaire, copropriétaire ou entraîneur d'un AQPS, nous avons besoin de votre soutien pour promouvoir notre race et son programme dédié. Mais, même si vous n'avez pas d'AQPS sous vos couleurs ou dans vos prés, ou pas encore, vous êtes les bienvenus. En nous rejoignant, vous soutenez la discipline de l'obstacle avant tout et la production de chevaux Français.

Si vous êtes déjà adhérent de notre Association AQPS (nationale), nous vous remercions pour votre soutien. Vous pouvez transmettre ce bulletin à vos amis et connaissances, éleveurs et/ou propriétaires, et les inviter à nous rejoindre.



AQPS
The French Chaser

Association des Éleveurs et Propriétaires de Chevaux AQPS
15 rue Théodule Ribot • 75017 Paris
info@aqps.fr • www.aqps.fr

Une mission et un état d'esprit

L'esprit French Chaser

La mission de l'Association AQPS est la promotion et la défense de la race AQPS ; mais adhérer à l'Association des Éleveurs et Propriétaires de chevaux AQPS, c'est avant tout vouloir partager un état d'esprit. Celui de la passion des courses d'obstacle et du « Bred to Jump » (élever pour sauter). La discipline de l'obstacle fait partie de l'ADN des AQPS, c'est sa raison d'être, son histoire, celle de la création de la race et de sa renommée. Pour les AQPS, l'obstacle a toujours été l'ultime but à atteindre, et non pas une discipline de remplacement. À ce titre, l'Association est le premier défenseur de la discipline et c'est donc primordial, et non pas simplement politique. Par ses actions, l'Association AQPS participe aussi très activement à la valorisation de la production « FR » en obstacle.

L'esprit French Chaser, c'est aussi aimer se retrouver comme se mesurer sur les plus beaux rassemblements de courses d'obstacle, en France et à l'étranger. Et c'est bien sûr l'esprit des concours d'élevage, hérités des chevaux de sport et des Haras Nationaux, adaptés aux chevaux de course d'obstacle, avec un succès qui a généré ces dernières années de nombreux émules, en France tout comme en Angleterre et en Irlande.

Une association d'éleveurs et de propriétaires

La Responsabilité Civile Propriétaire est offerte à nos adhérents, à jour de cotisation et ayant renseigné leur compte France Galop, depuis 2017.

Vous faites courir ? Sous vos couleurs ou comme Associés ? Vous êtes concernés.

Voir les détails sur le site www.aqps.fr/services. En course de Galop en France uniquement.

L'Association AQPS défend les intérêts des éleveurs et des propriétaires, finance les Associations régionales AQPS, organisatrices des concours et éditeurs des catalogues d'élevage. Un programme AQPS, qu'il faut lui aussi défendre, permet à vos chevaux de débiter et progresser avant de s'illustrer au meilleur niveau. Des aides directes et indirectes sont également versées pour les participations aux finales des concours. La gestion du Stud-Book et des commissions se fait en partenariat avec France Galop et l'I.F.C.E. Des représentants sont présents dans les principales régions de courses d'obstacle et d'élevage. En outre, l'abonnement à *Jour de Galop* vous est offert avec votre adhésion.



ROUSSEL



ROUSSEL



BRIENS



BRIENS



BRIENS

Une cotisation plafonnée et un tarif jeune

Une cotisation avec un prélèvement plafonné sur les gains, et uniquement sur les AQPS.

Notre cotisation annuelle a été maintenue au même montant depuis 6 ans, à 50 € de partie fixe, ou 30 € pour les moins de 30 ans (nouveau 2017) et une partie variable, prélevée sur les gains de chevaux AQPS uniquement, plafonnée à 300 euros (4 % sur les gains des Éleveurs et Propriétaires, en plat et en obstacle). Le total de votre participation ne peut donc excéder 350 € par an.



BULLETIN D'ADHÉSION 2018



Raison sociale.....
M. / Mme / Mlle.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone..... Portable.....
Email.....

N° de compte France Galop (obligatoire si vous en disposez) :

Notamment pour bénéficier de la Responsabilité Civile Propriétaire mise en place gracieusement, le compte devant être suffisamment approvisionné pour permettre le prélèvement de ma cotisation.

Souhaite adhérer à l'Association des Éleveurs et Propriétaires de Chevaux AQPS.

Autorise le service des comptes professionnels de France Galop à effectuer toutes opérations sur mon compte, au profit de l'Association des Éleveurs et Propriétaires de Chevaux AQPS, aux fins du règlement de ma cotisation, sachant que celle-ci comporte une partie fixe annuelle et une partie proportionnelle aux gains de mes chevaux AQPS, à savoir :

- **Partie fixe de la cotisation annuelle prélevée : 50 €.**
- **Partie variable de la cotisation prélevée plafonnée à 300 € par an.**
(4 % sur les gains des Éleveurs et Propriétaires en plat et en obstacle).

N.B : Le total de ces prélèvements ne peut excéder 350 € par an (pour 2018).

J'ai moins de 30 ans au 01/01/2018 et mon adhésion est de 30 € par an (le total des prélèvements ne pouvant excéder 330 € par an – je serais re-crédité(e) à ma demande en joignant copie de ma carte d'identité de 20 € suite au prélèvement des 50 € de cotisation).

Je n'ai pas encore de compte France Galop, je joins un chèque de 50 € ou 30 € car j'ai moins de 30 ans au 01/01/2018 (photocopie de votre Carte Nationale d'Identité à joindre).

La présente adhésion sera renouvelée annuellement, par tacite reconduction, sauf en cas de démission écrite de ma part dûment notifiée au siège de l'Association AQPS.

À Le 2018
Signature :

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS ET PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX AQPS

15 rue Théodule Ribot - 75017 Paris - 06 07 47 08 40 - info@aqps.fr

www.aqps.fr

Des actions et des passions



- Mise en place du Stud-Book AQPS depuis 2005.
- Représentation de la race AQPS auprès des instances décisionnaires en matière d'élevage et de courses de galop.
- Présence au Comité de France Galop, au Conseil de l'obstacle et à la Commission du code.
- Promotion de la race AQPS en France et à l'étranger.
- Participation au FRBC et échanges réguliers avec les professionnels anglais et irlandais.
- Communication auprès des médias hippiques, valorisation des performances AQPS dans les médias et abonnement à JDG offert à tous les adhérents.
- Un bulletin annuel et deux publications trimestrielles, sources d'informations pour les adhérents, de promotion pour la race, l'obstacle et ses acteurs.
- Une remise de trophées annuelle et médiatisée, récompensant les meilleurs éleveurs et propriétaires en obstacle.
- Des remises de trophées à l'occasion des courses de sélection, récompensant les propriétaires gagnants.
- Une Assemblée Générale instructive et participative en fin d'année avec un tirage au sort de cartes de saillies.
- Un site internet informatif au service de la promotion de la race AQPS et des actions de l'Association.
- En 2016, la labellisation des courses de Groupes AQPS sur le programme de sélection en plat.
- En 2017, mise en place d'une assurance Responsabilité Civile pour les propriétaires et d'un tarif réduit d'adhésion pour les jeunes.



APRH



ROUSSEL



SCOOPYDGA



ROUSSEL



APRH

